



**MEAC**  
L'innovation plein champ

Groupe Omya

vous propose son

MESSAGE  
DE SAISON

# L'AMENDEMENT : l'indispensable de l'itinéraire cultural



L'année 2024 restera, pour beaucoup, un mauvais souvenir, notamment pour les producteurs de céréales. Certains pensent « VIVEMENT 2025 ».

Mais attention, le contexte n'est pas forcément idéal et l'agronomie devra être au centre des décisions.

Agissons maintenant pour la performance de demain.

## CONTEXTE

**De fortes pluies en 2023/2024 :** elles ont dégradé l'état des sols pour les semis à venir

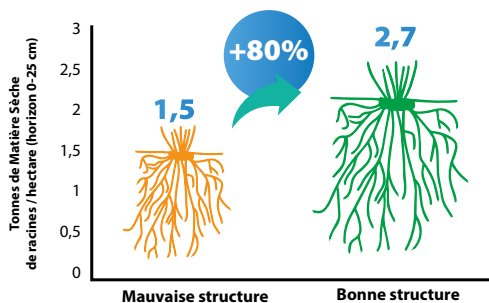
- Les réserves dans les sols sont faibles à cause du lessivage et de la lixiviation.
- Les structures sont compactes. C'est une situation très pénalisante pour le développement racinaire et la vie microbienne, essentiels à la réussite d'une culture (moins d'activité des vers de terre, moins de galeries, moins de colonisation racinaire, moins de circulation de l'eau et de l'air, moins de minéralisation, moins de restitutions d'éléments fertilisants et moins de productivité. C'est un cercle vicieux).

Sol acide  
compacté  
peu filtrant



Renforcer la résilience  
des sols face aux  
extrêmes climatiques

Sol acide  
compacté  
desséché



Source : Herin et Al. Sur culture de blé (horizon 0-25 cm).



**Des trésoreries affaiblies :** arbitrer les dépenses sera certainement plus difficile. Il faut investir dans les postes stratégiques pour optimiser la production 2025 et retrouver une performance économique :

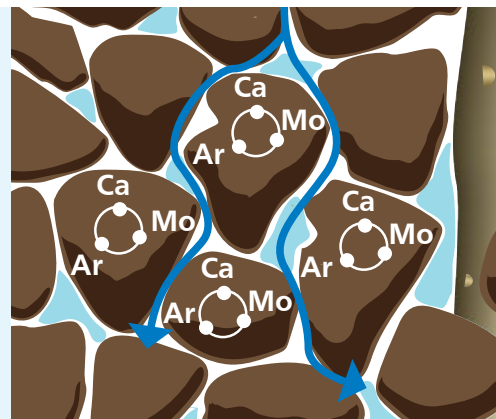
- Mettre les semences dans les meilleures conditions de germination : éliminer l'acidité.
- Assurer des bonnes conditions de semis : travail de la terre et apport de calcium.
- Améliorer les conditions d'assimilation des éléments nutritifs : limiter l'acidité en surface.
- Être vigilant aux conditions d'application des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides et insecticides).
- Et maintenir, autant que possible, le potentiel de production initial tout au long du cycle végétatif.

# Investir EFFICACEMENT et PERTINEMMENT en Amendements.

## Pour quoi faire ? Comment faire ?

Le calcium stabilise la structure du sol en créant des liens forts avec l'argile et la matière organique

- Agrégats stables
- Structure grumeleuse
- Meilleure porosité et perméabilité
- Meilleure circulation de l'eau et de l'air
- Meilleure exploration du système racinaire



### Pour quoi faire ?

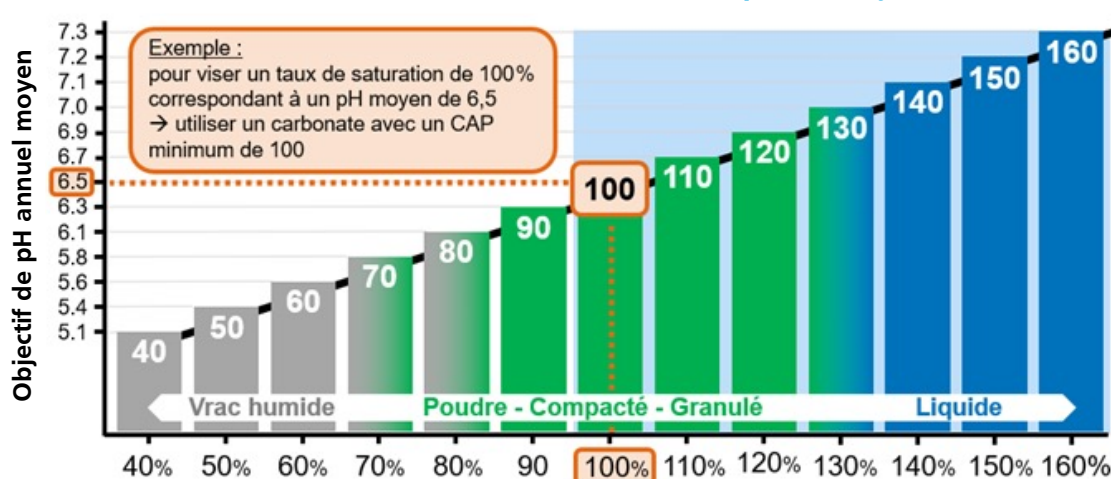
- Réajuster les réserves en Calcium pour améliorer la structure des sols, très dégradée l'année passée
- Neutraliser l'acidité, qui se crée et se concentre en surface tous les ans
- Retrouver un niveau de performance acceptable et rémunérateur

### Comment faire ?

**Efficacement :**

- Choisir un amendement à action rapide qui libérera ses éléments le plus rapidement possible, pour avoir un retour sur investissement instantané
- Privilégier des carbonates à indices élevés

### Redressement ou Entretien de pH Choisir l'index CAP adapté à l'objectif



Les produits cuits et sidérurgiques ne répondant pas aux mêmes critères d'efficacité ne peuvent être qualifiés par l'indice CAP. Cela s'applique également à tous les produits de mélange concernés par ces matières premières.

Objectif de S/CEC  
Taux de saturation de la CEC en cations échangeables (S/CEC Metson)

## Pertinence :

- Apporter au minimum les besoins de l'année 2025 (entre 150 et 250 unités de Valeur Neutralisante par hectare, en fonction du système d'exploitation et de la nature du sol). Seules les solutions d'amendements granulés permettent cette stratégie, avec une dose de 300 à 600kg/ha/an.
- Eviter toute impasse :
  - quand on a une parcelle avec beaucoup d'adventices, on désherbe,
  - quand on a des conditions humides et un risque de développement de maladies, on intervient avec un fongicide,
  - quand on a de l'acidité en surface et des sols pauvres en calcium, on chaulé.

## CONCLUSION

Ne sous-estimez pas les bienfaits d'un chaulage de surface.

Il valorise tous les autres intrants de la parcelle. Et en cela, il est indispensable.

Avec les amendements compactés et granulés, vous pouvez intervenir à tout moment et en toute autonomie, du semis à la sortie de l'hiver, avec un épandeur à engrais. Il n'est jamais trop tard pour servir la performance.

**CHAULEZ !**

L'épandage autonome de granulés ou compactés.

Livraison directe à la ferme en BB de 600kgs. (300 à 600 kg / ha)

GRANULÉS



COMPACTÉS



**POUR PLUS D'INFOS**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web

[www.meac.fr](http://www.meac.fr)

Filiale du Groupe Omya



**meac**  
L'innovation plein champ

